

360 Capital Partners clôt un nouveau fonds d'amorçage de 35 M€ dédié aux startups digitales en France et en Europe



- *Le fonds investira des premiers tickets allant de 300 k€ à 1 M€ dès début 2016 pour répondre à la forte croissance des startups digitales européennes ;*
- *« 360 Square » est le 6^e fonds géré par 360 Capital Partners, portant les fonds sous gestion à plus de 300 M€.*

Paris, le 16 décembre 2015 - 360 Capital Partners annonce aujourd'hui le closing de son dernier fonds « 360 Square » d'un montant de 35 M€, dédié aux startups digitales en phase d'amorçage. Ce nouveau fonds souscrit par le Fonds national d'amorçage (FNA), géré par Bpifrance pour le compte de l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), par MAIF, Société Générale, Yves Rocher, Thuasne, et appuyé par un réseau de Business Angels et de Mentors en Europe et aux États-Unis, affirme la dimension multi-stage de l'équipe.

Le fonds investira en France et en Europe des tickets de 300 000 euros à 1 M€ depuis ses bureaux de Paris, Milan et Berlin dans des startups en phase d'amorçage. L'équipe a déjà sélectionné ses premiers investissements qui seront officialisés en début d'année 2016.

Pour accompagner Paul Degueuse General Partner dédié au nouveau fonds, l'équipe se renforce avec l'arrivée de François Collet, qui rejoint l'équipe en tant que Partner après son expérience chez CM-CIC Capital Privé.

« Le fonds "360 Square" a comme objectif d'accompagner les jeunes entrepreneurs en phase d'amorçage en France et en Europe qui participent à la transformation digitale de l'économie française et européenne », explique Emanuele Levi, General Partner chez 360 Capital Partners. « Avec le fonds "360 Square" nous mettons des moyens supplémentaires à la disposition de ces jeunes entreprises et adaptons notre offre aux besoins de cette nouvelle génération d'entrepreneurs », ajoute-t-il.

360 Capital Partners est actif en phase d'amorçage depuis plus de 15 ans. La société a pour objectif de contribuer au rôle essentiel que jouent les startups dans l'innovation, en soutenant dès leur création des entreprises innovantes et ambitieuses. L'écosystème numérique croît très rapidement et l'Europe continue de voir apparaître un nombre significatif d'opportunités de qualité en phase d'amorçage, à tel point que 360 Capital Partners a vu son dealflow tripler en cinq ans.

Depuis sa création en 1997, et avec aujourd'hui plus de 300 M€ sous gestion, 360 Capital Partners a réalisé plus de 80 investissements en Europe dont plus d'un quart dès l'amorçage, avec de très belles réussites en phase amont de leur développement, telles que MutuiOnline, Yoox, YellowKorner ou Leetchi.

A propos de 360 Capital Partners

360 Capital Partners est un fonds de capital-risque multistage qui accompagne les startups de l'amorçage à l'exit. La société possède actuellement plus de 300 millions d'euros sous gestion, et investit en France, en Italie et en Europe depuis ses bureaux basés à Paris, Milan et Berlin.

A propos du Fonds National d'Amorçage

Aujourd'hui doté de 600 millions d'euros dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir piloté par le Commissariat général à l'investissement, le FNA est géré par Bpifrance Investissement qui opère les investissements en fonds propres de Bpifrance, filiale du groupe Caisse des Dépôts ; Bpifrance Investissement intervient par délégation de la Caisse des Dépôts.

Le FNA finance les fonds d'investissement qui réalisent eux-mêmes des investissements dans de jeunes entreprises innovantes en phases d'amorçage et de démarrage. De 25 à 30 fonds d'amorçage seront à terme soutenus par une équipe hautement expérimentée au sein de Bpifrance Investissement. Les fonds, souscrits par le FNA, visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la stratégie nationale pour la recherche et l'innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les écotechnologies.

Ce régime d'intervention publique en capital-investissement auprès des jeunes entreprises innovantes a été validé par la Commission européenne, le 20 avril 2011, tout comme l'augmentation de 200 millions d'euros de l'enveloppe du FNA établie initialement à 400 millions d'euros (avis favorable de la CE en date du 26 avril 2012).

Pour plus d'informations :

www.investissement-avenir.gouvernement.fr

www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir

<http://investissementsdavenir.bpifrance.fr> – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance



Contacts presse :

Bpifrance : nathalie.police@bpifrance.fr – 01 41 79 95 26

360 Capital Partners : clara.armanddelille@gmail.com